

Introduction

1. Objet *xix*
2. Historique *xx*
3. La nouvelle édition du Thesaurus *xx*
4. Domaines *xx*
5. Sources terminologiques *xxi*
6. Structure du Thesaurus *xxii*
Termes
Relations entre les termes
7. Présentation *xxiii*
Partie 1 : Liste alphabétique structurée et permutée
Partie 2 : Liste hiérarchique par microthesaurus
Partie 3 : Index français/anglais/espagnol des descripteurs
Partie 1 : Index espagnol/anglais/français des descripteurs
8. Caractéristiques *xxv*
9. Conventions *xxv*
10. Directives générales relatives à l'utilisation du Thesaurus *xxvi*
Directives relatives à l'indexation des documents
Directives relatives à la formulation des questions

1. OBJET

Le Thesaurus de l'UNESCO est le principal instrument de travail mis au point pour le Système de documentation informatisé de l'Organisation. Il s'agit d'un vocabulaire contrôlé trilingue qui sert essentiellement à indexer et à retrouver l'information stockée dans la base de données bibliographiques de l'UNESCO (UNESBIB) et dans diverses autres bases de données secondaires qui font partie du réseau documentaire intégré de l'UNESCO. La documentation analysée comprend :

- Les documents de l'UNESCO :
Rapports de mission,
Documents de travail et documents des conférences,
Documents des principales séries,
Documents de la Conférence générale,
Documents du Conseil exécutif,
- Les publications de l'UNESCO,
- Les périodiques de l'UNESCO,
- Les documents et publications des bureaux régionaux et des instituts qui relèvent de l'UNESCO,
- Les publications parrainées par l'UNESCO,
- Les acquisitions de la Bibliothèque de l'UNESCO,
- Les acquisitions des diverses divisions,
- Les collections des divers centres documentaires spécialisés de l'UNESCO.

Les descripteurs du Thesaurus sont utilisés dans les publications bibliographiques produites par la Bibliothèque et le Service de documentation de l'UNESCO, à savoir :

- Liste de documents et publications de l'UNESCO (ULDP), qui paraît quatre fois par an et fait l'objet d'une édition récapitulative annuelle (disponible sous forme imprimée et sur CD-ROM et consultable en accès direct sur les serveurs ECHO et CRDI),
- Acquisitions de la Bibliothèque de l'UNESCO (ULA), qui paraît quatre fois par an,
- Les index annuels et cumulatifs des principaux périodiques de l'UNESCO : *Impact : science et société* ; *Revue internationale des sciences sociales* ; *Museum International* ; *Nature et ressources* ; *Perspectives : revue trimestrielle de l'éducation* ; *Le Courrier de l'UNESCO*, etc.,
- Index des rapports de mission sur le terrain, des discours du Directeur général, etc.

Outre les publications bibliographiques ci-dessus, les

termes du Thesaurus servent aussi couramment à retrouver dans UNESBIB l'information demandée par les usagers, soit par des recherches bibliographiques rétrospectives (différées ou en ligne) soit suivant la formule de la diffusion sélective de l'information (DSI).

Les usagers du Thesaurus de l'UNESCO sont toutes les institutions et tous les particuliers qui souhaitent consulter l'information documentaire produite par l'Organisation :

- Institutions des Etats membres, commissions nationales notamment,
- Organismes du système des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales,
- Organisations non gouvernementales internationales,
- Experts et consultants,
- Personnel et visiteurs de l'UNESCO.

Le Thesaurus de l'UNESCO peut aussi servir d'instrument de référence à d'autres services d'information de l'UNESCO, aux centres de documentation des bureaux régionaux, aux organisations non gouvernementales ayant des liens avec l'Organisation et aux services d'information et de bibliothèques des Etats membres qui veulent se doter de leurs propres vocabulaires et systèmes spécialisés de traitement de l'information.

2. HISTORIQUE

Le Système de documentation informatisé de l'UNESCO, mis au point dans les années 1969-1972, fonctionne depuis 1973. Dans une première étape, une liste non structurée de descripteurs avait été dressée à partir de termes choisis dans le *Macrothesaurus* de l'OCDE et dans les documents de base de l'UNESCO. Au fil des ans, des termes ont été ajoutés et d'autres éliminés, en fonction de l'expérience acquise au cours de l'indexation régulière de la documentation.

Cette liste a constitué la base de l'édition provisoire du Thesaurus de l'UNESCO, mise au point entre avril 1973 et avril 1974. Ce projet de Thesaurus de 5.000 termes a été distribué aux administrateurs et aux spécialistes de l'UNESCO pour observations, pendant que la Section de l'indexation et de la recherche de la Division de la bibliothèque et des archives commençait à l'utiliser à titre expérimental comme source de nouveaux descripteurs. Il a en outre fallu l'enrichir considérablement dans certains domaines pour tenir compte des avis et recommandations des divisions compétentes et des spécialistes de l'UNESCO. De nombreux termes nouveaux ont été ajoutés, portant le total aux alentours de 11.500 entrées.

La première édition du Thesaurus de l'UNESCO est parue en langue anglaise en 1977, et les traductions française et espagnole sont parues en 1983 et 1984 respectivement.

Mais l'évolution du contenu des documents analysés, compte tenu de l'évolution des priorités des programmes de l'UNESCO, et la demande d'usagers toujours plus nombreux et variés imposent aujourd'hui de revoir, mettre à jour et réorganiser cette première édition du Thesaurus.

3. LA NOUVELLE EDITION DU THESAURUS

La révision du Thesaurus de l'UNESCO a consisté dans un premier stade, rendu possible par le travail interne de mise à jour et de maintenance systématiques et continues du Thesaurus et des bases de données bibliographiques, à ajouter de nouveaux termes (descripteurs et non-descripteurs), à éliminer des termes jamais utilisés, à transformer des descripteurs peu utilisés en simples renvois (non-descripteurs) à des termes préférés, à augmenter le nombre des notes explicatives, à revoir des relations associatives ou hiérarchiques etc. Certains thèmes ont été étoffés (développement, environnement, information), tandis que d'autres, la science et la technique en particulier, ont été comprimés, parce que la documentation analysée était davantage axée sur les grandes orientations que sur la recherche pure. La priorité a été accordée au domaine «Education», compte tenu de la nécessité d'en harmoniser la terminologie avec celle du Thesaurus UNESCO : BIE. Au total, le nombre des termes (descripteurs et non-descripteurs) a été ramené à 6.600 environ.

Dans un deuxième stade, un prototype de base de données a été mis en place pour la révision du Thesaurus. Le classement systématique des termes a été réorganisé dans l'optique des microthesaurus, afin que le contenu des thèmes soit disposé de telle manière que l'utilisateur puisse l'appréhender d'un seul coup d'oeil. Le Thesaurus ne peut qu'en être considérablement plus facile à manier.

Dans le même ordre d'idée, une liste permutée de descripteurs et de non-descripteurs a été établie afin que les termes composés puissent être retrouvés au moyen de chacun des éléments significatifs qui les composent, dans l'ordre alphabétique. Il a été par ailleurs décidé de fusionner la liste permutée et la liste alphabétique structurée, qui n'est classée que par le premier élément des descripteurs et des non-descripteurs. Le classement ainsi obtenu permet à l'utilisateur de trouver sur une seule liste toutes les entrées alphabétiques : termes à un seul élément et tous éléments significatifs de chacun des termes composés.

Enfin, la version révisée du Thesaurus contient les traductions française et espagnole de tous les descripteurs ainsi que deux index trilingues, classés respectivement par ordre alphabétique des descripteurs français et espagnols.

Pour obtenir cette nouvelle présentation du Thesaurus (liste alphabétique structurée et permutée, classement thématique hiérarchisé par microthesaurus et index trilingues), il a fallu revoir la conception du logiciel de gestion de thesaurus du système CDS/ISIS.

4. DOMAINES

Le Thesaurus couvre les grands domaines de la connaissance qui constituent le champ d'action de l'UNESCO ; à l'intérieur de chacun de ces domaines, les termes sont regroupés en une série de microthesaurus, en fonction de leur sens. On trouvera ci-après la liste des domaines et des microthesaurus.

1. Education

- 1.05 Educational sciences and environment
- 1.10 Educational policy
- 1.15 Educational planning
- 1.20 Educational administration
- 1.25 Educational management
- 1.30 Educational systems and levels
- 1.35 Educational institutions
- 1.40 Curriculum
- 1.45 Basic and general study subjects
- 1.50 Technical and vocational study subjects
- 1.55 Educational population
- 1.60 Teaching and training
- 1.65 Educational evaluation
- 1.70 Educational facilities

2. Science

- 2.05 Scientific approach
- 2.10 Science and research management
- 2.15 Mathematics and statistics
- 2.20 Physical sciences
- 2.25 Chemical sciences
- 2.30 Space sciences
- 2.35 Earth sciences
- 2.40 Geography and oceanography
- 2.45 Meteorology
- 2.50 Hydrology
- 2.55 Environmental sciences and engineering
- 2.60 Pollution, disasters and safety
- 2.65 Natural resources
- 2.70 Natural sciences
- 2.75 Medical sciences
- 2.80 Pathology

3. Culture

- 3.05 Culture
- 3.10 Cultural policy and planning
- 3.15 Philosophy and ethics
- 3.20 Religion
- 3.25 History
- 3.30 Linguistics
- 3.35 Languages
- 3.40 Literature
- 3.45 Arts
- 3.50 Visual arts
- 3.55 Performing arts
- 3.60 Museums
- 3.65 Leisure

4. Social and human sciences

- 4.05 Social sciences
- 4.10 Psychology
- 4.15 Social systems
- 4.20 Social problems
- 4.25 Social welfare and policy
- 4.30 Ethnic questions
- 4.35 Population
- 4.40 Family
- 4.45 Human settlements and land use

5. Information and communication

- 5.05 Information sciences
- 5.10 Communication research and policy
- 5.15 Information management
- 5.20 Information industry
- 5.25 Documentary information systems
- 5.30 Information sources
- 5.35 Documentary information processing
- 5.40 Information technology (software)
- 5.45 Information technology (hardware)

6. Politics, law and economics

- 6.05 Legal systems
- 6.10 Human rights
- 6.15 Politics and government
- 6.20 International relations
- 6.25 Economics
- 6.30 Economic and social development
- 6.35 Agriculture
- 6.40 Industry
- 6.45 Civil, military and extraction engineering
- 6.50 Manufacturing and transport engineering
- 6.55 Materials and products
- 6.60 Equipment and facilities
- 6.65 Services
- 6.70 Finance and trade
- 6.75 Organization and management
- 6.80 Personnel management
- 6.85 Labour

7. Countries and country groupings

- 7.05 Africa
- 7.10 America and the Caribbean
- 7.15 Asia and the Pacific
- 7.20 Europe
- 7.25 Political groupings
- 7.30 Economic groupings
- 7.35 Geographic groupings
- 7.40 Ethnic and religious groupings
- 7.45 Linguistic groupings

5. SOURCES TERMINOLOGIQUES

La principale source terminologique de la deuxième édition du Thesaurus de l'UNESCO est la base de données UNESBIB, qui donne pour chaque descripteur le taux d'occurrence dans la documentation indexée et, en cas de besoin, le taux de cooccurrence avec d'autres descripteurs, ainsi qu'un extrait des documents indexés.

En cas de doute, on a systématiquement consulté la dernière version du *Macrothesaurus* de l'OCDE. Des thesaurus plus spécialisés ont également servi de sources, notamment le Thesaurus EUDISED dans le domaine de l'éducation, le Thesaurus SPINES dans le domaine de la science, le Thesaurus de l'OIT pour les questions de main-d'oeuvre et de vie professionnelle, etc., le but étant d'améliorer la compatibilité terminologique du Thesaurus de l'UNESCO avec d'autres vocabulaires contrôlés existant au plan international.

6. STRUCTURE DU THESAURUS

Le Thesaurus de l'UNESCO contient :

- des termes
- les relations entre termes.

6.1 Termes

Domaines

Un domaine est un groupement de microthesaurus ; l'intitulé du domaine est précédé d'un numéro de série à un chiffre, qui permet de faire en sorte que le classement des domaines soit le même dans toutes les versions linguistiques du thesaurus. L'intitulé d'un domaine n'est pas nécessairement un descripteur ;

Exemple :

5. Information and communication

Microthesaurus

Un microthesaurus est un groupement de descripteurs et de non-descripteurs, agencés de telle manière que l'ensemble ne dépasse pas une page et que l'utilisateur puisse l'explorer d'un seul coup d'oeil ; l'intitulé d'un microthesaurus est précédé d'un numéro de série à trois chiffres, qui permet de faire en sorte que le classement des microthesaurus soit le même dans toutes les versions linguistiques du Thesaurus et d'établir des renvois entre chaque descripteur de la liste alphabétique du Thesaurus et le microthesaurus auquel il appartient. Le premier chiffre du numéro de série est celui du domaine auquel le microthesaurus appartient. L'intitulé d'un microthesaurus n'est pas nécessairement un descripteur ;

Exemple :

1.45 Basic and general study subjects

Descripteurs

Un descripteur, également appelé terme préféré, est un terme qui sert à représenter un concept lorsqu'il s'agit d'indexer un document ou de formuler une question ; le nombre des descripteurs est le même dans les trois versions linguistiques du Thesaurus ;

Exemple :

Sustainable development

Non-descripteurs

Un non-descripteur, également appelé terme interdit, désigne un concept très proche de celui représenté par un descripteur ; il constitue, tout comme le descripteur auquel il renvoie, un point d'accès au Thesaurus, le langage naturel utilisé par les auteurs des documents ou par les usagers qui recherchent l'information étant par ce biais canalisé vers la terminologie normalisée des descripteurs. Le nombre des non-descripteurs étant variable d'une langue à l'autre, il a été décidé que seuls les descripteurs anglais seraient assortis de non-descripteurs ;

Exemple :

Ecodevelopment

Notes explicatives

Une note explicative, indiquée par le symbole **SN**, explique succinctement le champ sémantique assigné à un descripteur lorsque le sens de celui-ci est ambigu ;

Exemple :

Education and culture

SN Taking into consideration of cultural factors in the educational process.

6.2 Relations entre les termes

Inclusion

La relation entre un descripteur et le microthesaurus auquel il appartient est indiquée par le symbole **MT** (Microthesaurus), placé entre le descripteur et le numéro de série et l'intitulé d'un microthesaurus ;

Exemple :

Sustainable development

MT 6.35 Economic and social development

Hiérarchie

Les relations entre des descripteurs appartenant à la même arborescence sémantique sont indiquées par les symboles :

BT (terme générique), placé entre un descripteur spécifique et un descripteur générique ;

Exemple :

Sustainable development

BT1 Development strategies

NT (terme spécifique), placé entre un descripteur générique et un descripteur spécifique ;

Exemple :

Development strategies

NT1 Sustainable development

Remarques :

1) Le chiffre à droite du symbole **BT** ou **NT** indique le nombre de niveaux hiérarchiques séparant les descripteurs dans une arborescence ;

Exemple :

Chronology

BT1 Historical method

BT2 History

NT1 Dating

NT2 Archaeological dating

NT2 Radiocarbon dating

2) Un descripteur qui n'a pas de terme générique est appelé terme générique supérieur.

3) Les relations hiérarchiques sont les mêmes dans toutes les versions linguistiques du Thesaurus.

4) La multihierarchie, c'est-à-dire le fait qu'un descripteur puisse appartenir à plus d'un microthesaurus, n'a été adoptée que pour les noms de pays (domaine 7), parce qu'un pays fait toujours partie d'un continent, mais peut aussi appartenir à une ou plusieurs subdivisions d'ordre politique, économique, géographique, ethnique, religieux ou linguistique.

Association

La relation entre deux descripteurs liés par une association d'idées est indiquée par le symbole **RT** (terme associé) placé entre deux descripteurs associés ;

Exemple :

Environmental management

RT Sustainable development

...

Sustainable development

RT Environmental management

Remarques :

- 1) Les relations associatives sont les mêmes dans toutes les versions linguistiques du Thesaurus.
- 2) Entre deux descripteurs il ne peut y avoir à la fois relation hiérarchique et relation associative.
- 3) On s'est généralement abstenu d'établir une relation associative entre des descripteurs qui ont en commun au moins un élément significatif, par souci de ne pas encombrer outre mesure le Thesaurus, d'autant que ces descripteurs apparaissent à la suite les uns des autres dans la liste alphabétique, soit en tant qu'entrée normale, soit en tant qu'entrée permutée, l'usager pouvant alors établir de lui-même la relation au vu des entrées avoisinantes ;

Exemple 1 :

Disarmement

(descripteur)

Disarmement education

(descripteur suivant)

Exemple 2 :

Curriculum

(descripteur)

Curriculum :

(élément significatif)

Integrated curriculum

(descripteur comprenant

l'élément : curriculum)

Pour une présentation plus détaillée des entrées permutées

Equivalence linguistique

La relation entre les descripteurs qui désignent le même concept dans des langues différentes est indiquée par le symbole de la langue considérée :

FR (français), placé entre le descripteur anglais et le descripteur français correspondant,

SP (espagnol), placé entre le descripteur anglais et le descripteur espagnol correspondant ;

Exemple :

Sustainable development

FR Développement durable

SP Desarrollo durable

7. PRESENTATION

La deuxième édition du Thesaurus de l'UNESCO est publiée en un volume. Outre l'introduction, ce volume comporte quatre parties :

Partie 1 : Liste alphabétique structurée et permutée, dans l'ordre alphabétique des termes anglais, avec équivalents français et espagnols.

Partie 2 : Liste hiérarchique par microthesaurus.

Partie 3 : Index français/anglais/espagnol des descripteurs.

Partie 4 : Index espagnol/anglais/français des descripteurs.

7.1 Partie 1: Liste alphabétique structurée et permutée

La liste alphabétique structurée et permutée contient trois types d'entrées classées par ordre alphabétique : descripteurs

dans l'ordre alphabétique à l'intérieur de chaque niveau hiérarchique,

- Descripteur(s) spécifique(s) éventuel(s) du descripteur entrée, en caractères gras, précédé(s) du symbole **NT** (terme spécifique) et d'un chiffre correspondant au nombre de niveaux hiérarchiques séparant le descripteur entrée de chaque descripteur spécifique ; les descripteurs spécifiques sont classés :

dans l'ordre décroissant des niveaux hiérarchiques, dans l'ordre alphabétique à l'intérieur de chaque niveau hiérarchique,

- Descripteur(s) associé(s) éventuel(s) du descripteur entrée, en caractères gras, précédé(s) du symbole **RT** (terme associé) et classé(s) dans l'ordre alphabétique ;

Exemple :

Universal education

MT 1.10 Educational policy

FR *Éducation universelle*

SP *Educación universal*

SN System of education extending opportunities to all.

UF *Equal education*

UF *Equal opportunity (education)*

BT1 **Educational opportunities**

BT2 **Right to education**

NT1 **Compulsory education**

NT1 **Free education**

RT *Access to education*

suivie du numéro, entre parenthèses, du microthesaurus auquel ce descripteur appartient,

- Toutes les entrées secondaires sont classées par ordre alphabétique ;

Exemple :

Change:

Attitude change (4.10)

Biological change

USE Mutation (2.75)

Career change

USE Occupational mobility (6.75)

Climatic change (2.65)

Cultural change (3.05)

Educational change

USE Educational reform (1.10)

Language change (3.30)

Occupational change

USE Occupational mobility (6.75)

Organizational change (6.70)

Population change

USE Population dynamics (4.35)

Resistance to change (4.15)

Social change (4.15)

Sociology of change (4.05)

Technological change (2.10)

Exemple :

3.05 CULTURE

Cultural anthropology <i>UF Cultural and social anthropology</i>	NT1 Countercultures NT1 Cultural pluralism <i>UF Cultural diversity</i>
Cultural change <i>UF Cultural mutation</i>	NT2 Biculturalism NT2 Multiculturalism
NT1 Civilization crises NT2 Cultural crises	NT1 Culture of poverty NT1 Culture of work <i>UF Culture of enterprise</i>
NT1 Cultural dynamics	NT1 Disappearing cultures
NT1 Cultural innovations	NT1 Dominant cultures <i>UF Cultural dominance</i> <i>UF Cultural imperialism</i>
NT1 Cultural revolution	NT1 Mass culture <i>UF Popular culture</i>
Cultural conditions <i>UF Cultural situation</i>	NT1 Scientific culture <i>UF Technical culture</i>
NT1 Cultural environment	NT1 Subcultures
NT1 Cultural factors	NT1 Traditional cultures
NT1 Cultural life NT2 Everyday life NT2 Life styles	NT1 Universal culture NT1 Working class cultures
Cultural creation	
Cultural differentiation	Culture
NT1 Cultural discrimination	NT1 Civilization
NT1 Cultural elite	NT1 Cultural history
NT1 Cultural inequality	NT1 Cultural philosophy
NT1 Cultural minorities	<i>UF Concept of culture</i>

7.4 Partie 4 : Index
espagnol/anglais/français
des descripteurs

L'index multilingue des descripteurs espagnols se présente en trois colonnes :

- la première colonne contient tous les descripteurs espagnols du Thesaurus, en caractères gras, dans l'ordre alphabétique,
- la deuxième colonne contient les descripteurs anglais correspondants, en caractères normaux,
- la troisième colonne contient les descripteurs français correspondants, en caractères normaux.

Remarque :

Il n'y a nul besoin d'un index multilingue des descripteurs anglais, ces derniers étant classés alphabétiquement dans

bibliothéconomie et les sciences de l'information, il a fallu forger l'expression information/bibliothèques pour la faire figurer devant administration, personnel et autres points communs aux deux sciences.

Dans la pratique, l'indexation se déroule comme suit :

a) L'indexeur parcourt rapidement le document à indexer,

Termes précoordonnés

Le Thesaurus contient des termes précoordonnés, c'est-à-dire combinés, formés de deux mots ou plus. Il s'agit dans la majorité des cas de combinaison de deux-mots : «Scientific institutions», «Sustainable development», etc. Quelques-uns sont plus longs comme «Cultural property preservation» ou «Right to natural resources control», mais ils sont rares.

Ordre alphabétique

L'ordre alphabétique est celui des mots entiers. Par exemple :

Social values
Social welfare
Social work
Socialism
Socialization

et les termes séparés par une barre oblique suivent le terme simple et ses composés :

ment, en veillant bien au respect des deux règles ci-après :

- *sélectivité* : ne doivent être retenus que les concepts pour lesquels le document fournit une information susceptible d'intéresser les usagers. Si un concept est retenu simplement parce qu'il est cité dans le document, sans que ce dernier contienne une information utile à ce titre, l'utilisateur de la base de données qui effectue des recherches au moyen de ce concept va extraire le document en question, qui n'est en réalité pas pertinent,
 - *exhaustivité* : tous les concepts utiles qui apparaissent dans un texte doivent être retenus, qu'ils soient mentionnés explicitement ou implicitement. Si un concept sur lequel un document apporte une information utile n'est pas retenu, l'utilisateur qui effectue des recherches au moyen de ce concept ne pourra pas extraire le document en question, qui est pourtant pertinent,
- c) L'indexeur remplace ensuite les concepts retenus par les descripteurs correspondants du thesaurus, en commençant par chercher dans la Partie 1 (Liste alphabétique structurée et normalisée) du Thesaurus les termes 1.1.1.1

l'on considère qu'un «mainframe» est un ordinateur (computer), on constate que «computer» est un descripteur,

exprimer le concept considéré au moyen de plus d'un descripteur du thesaurus alphabétique («household budget» n'est pas un descripteur, mais ce concept peut être représenté par la combinaison de deux éléments conceptuels, «budget» et «household», qui peuvent être exprimés par les descripteurs «Budgets» et «Households» ; comme la même démarche sera suivie pour représenter ce concept lors d'une recherche, le document pertinent sera retrouvé),
enfin, déterminer la (ou les) catégorie(s) générale(s)

Si, en revanche, les documents sont indexés au moyen de descripteurs plus génériques que les concepts qu'ils contiennent, une recherche effectuée au moyen desdits descripteurs produira de nombreuses références qui ne sont pas pertinentes.

En résumé, la qualité d'une base de données documentaire dépend pour beaucoup d'une bonne application des règles de sélectivité, d'exhaustivité et de spécificité.

d) Enfin, les quelques concepts pour lesquels aucun descripteur convenable n'a été trouvé dans le Thesaurus et que l'on juge néanmoins intéressants sont conservés sous forme de «descripteurs libres» ou de «candidats descripteurs». Le responsable du Thesaurus de l'UNESCO vérifie ces termes de temps à autre et les introduit éventuelle-

(microthesaurus) dont relève le concept réfractaire, en question consulter la Partie 2

ment dans le Thesaurus lors d'une opération de maintenance

(Classement hiérarchique par microthesaurus) du Thesaurus et rechercher parmi les descripteurs disponibles ceux qui se rapprochent le plus du concept (le concept de «loss of the quality of earth», par exemple, ne figure pas dans le Thesaurus, mais il relève de «soil erosion»)

10.2 Directives relatives à la formulation des questions

La formulation conceptuelle d'une question s'apparente à

2) La question est formulée avec précision, mais le Thesaurus ne contient aucun des concepts qui expriment la question, ou n'en contient que quelques-uns seulement ; après cette recherche infructueuse dans la liste alphabétique structurée et permutée du Thesaurus, l'utilisateur doit consulter la Partie 2 (Liste hiérarchique par microthesau-

qui se rapprochent le plus de ceux contenus dans la question,

3) La question n'est pas formulée avec précision, situation assez fréquente : l'utilisateur doit de préférence consulter le(s) microthesaurus correspondant au(x) champ(s) couvert(s) par la question : il y trouve la liste

rus) et plus spécialement le ou les microthesaurus correspondant au(x) champ(s) couvert(s) par la question et y rechercher les descripteurs correspondant aux concepts

hiérarchique des descripteurs couvrant le(s) champ(s) concerné(s) et peut alors choisir les descripteurs qui conviennent le mieux.